



Comité Technique Paritaire Départemental

17 DECEMBRE 2010

PLAN DE SUPPRESSIONS D'EMPLOIS



Suite au CTPC « emplois » du 6 décembre, le CTPD était convoqué le 14 décembre. L'ensemble des organisations syndicales (CGT - SOLIDAIRES - FO et CFDT) ayant boycotté la première réunion, celle-ci était reconvoquée le 17 décembre. Seules les délégations CGT et FO s'y sont rendues et ont lu, chacune, une déclaration liminaire (**ci-après la déclaration CGT**).

Monsieur le président du CTPD,

Nous sommes reconvoqués, aujourd'hui, pour un ordre du jour qui concentre l'ensemble des attaques que subit notre service public depuis des années (réorganisations de services, transferts de personnels, suppressions d'emplois, fragilisation de nos missions ...).

Tout d'abord nous tenons à vous faire part de notre opposition au transfert des IFER au titre de 2010 sur notre direction qui ne peut se traduire que par une augmentation sensible de la charge de travail, totalement passée sous silence dans le document en vue de ce CTP, et ce alors qu'il n'est prévu aucun renfort en personnel.

Ensuite nous renouvelons notre demande qu'il ne soit pas procédé au transfert des brigades de vérification à Issy et Sceaux. Nous avons déjà remis une pétition de l'ensemble des agents de la 6^{ème} brigade en ce sens.

De même nous condamnons les conditions de la scission du CDI de la Défense qui aboutissent en pratique à un transfert de charges alors que les effectifs du CDI de Courbevoie et du SIP de Suresnes sont massivement amputés (respectivement : -3C et -1B ; -3C).

Dans le même sens nous constatons que le transfert de la fonction de comptable assignataire des services de la cour d'appel de Paris ne s'accompagne en aucune manière des moyens en personnels correspondants. Ces points nous ramènent à la question de l'emploi dans notre direction.

Monsieur le président,

l'ensemble des agents, de tous grades, de la DDFIP 92 est sous le choc après l'annonce de votre plan de 104 suppressions d'emplois au titre de 2011, soit 4% de l'effectif total. Ce sont par exemple, 4 suppressions parmi les géomètres, 17 suppressions dans les SIE, 19 suppressions dans les trésoreries municipales, 44 suppressions dans les SIP. Notre direction est parmi les plus touchées

de France.

Vous appliquez les décisions du Directeur général découlant des orientations gouvernementales qui se traduisent en 2011 par 31 000 suppressions d'emplois dans la Fonction Publique et dans notre administration par le non remplacement de deux départs en retraite sur trois.

Mais en votre qualité de Directeur départemental, vous devez également d'entendre et d'écouter vos agents. Ces derniers depuis plusieurs mois ont multiplié les participations aux actions de grève. Certes ils protestaient contre la destruction de leur régime de retraite mais croyez vous, un seul instant, qu'ils n'exprimaient pas également un profond malaise ?

A de multiples occasions, les agents, les représentants du personnel, les chefs de service ont fait part des difficultés extrêmes découlant des suppressions d'emplois et des vacances d'emplois. Tout récemment le médecin de prévention vous a alerté quant au fait qu'un nombre croissant d'agents se plaignait d'un stress lié à la charge de travail excessive et que des membres de l'encadrement faisaient également état de leur souffrance au travail.

Les agents, les services n'en peuvent plus.

Les agents nous font part de leur mal-vivre quotidien :

⇒ de leur insatisfaction permanente de ne pouvoir prendre le temps de répondre complètement aux sollicitations de plus en plus nombreuses des contribuables et redevables,

⇒ de leur insatisfaction permanente de ne pouvoir effectuer correctement les contrôles que leurs missions exigent (contrôle fiscal, visa de la dépense, qualité comptable)

⇒ de leur difficulté croissante à poser un jour de congé ou de récupération,

⇒ des tensions qui peuvent surgir en raison de la situation désastreuse des effectifs.

En votre qualité de responsable d'une DDFIP très importante, vous vous devez d'exprimer ces problèmes au plus haut niveau, vous vous devez de défendre le service public des Finances publiques dans votre département et de garantir les conditions de travail de vos agents et de vos cadres !

Vous semblez ignorer que les agents donnent déjà le maximum, qu'ils sont profondément attachés à leurs missions de service public.

Vous semblez ignorer que vos cadres jonglent en permanence avec vos incessantes sollicitations (enquêtes, contrôles internes, statistiques, sondages) et donc avec les agents qui sont sans arrêt détournés de leurs tâches fondamentales.

Déjà, dans le prolongement du DOS, vous invitez les agents et les cadres à participer à des Groupes d'Expression Métier pour définir des simplifications de tâches accompagnant les suppressions d'emplois.

Cette recherche effrénée de « gains de productivité », que vous appelez « gains d'emplois », menace les missions et leurs conditions d'exercice ; elle prépare de nouvelles suppressions d'emplois et ouvre la voie à des abandons de missions ou à des externalisations-privatisations.

Elle débouche inévitablement sur la mise en cause des

garanties statutaires, ainsi que nous le rappelle l'introduction dans la loi de finances d'un article amenant à réduire les jours ARTT en proportion des congés maladie.

La CGT ne vous suivra pas sur ce chemin et se battra avec force et détermination contre ces orientations néfastes du gouvernement et de la direction générale.

Les fonctionnaires, les agents de la DGFIP ne sont pas responsables des déficits et de la dette qui trouvent leur origine dans les cadeaux aux privilégiés et aux spéculateurs. Ils n'ont pas à payer pour cela.

La CGT vous demande haut et fort avec les personnels qui massivement signent la pétition unitaire :

↳ le pourvoi immédiat de tous les postes vacants ;

↳ l'arrêt des suppressions d'emplois ;

↳ l'annulation du plan de suppressions d'emplois de la DDFIP 92.

La CGT agira pour l'obtention des moyens nécessaires à l'exercice des missions de service public et le respect des droits et garanties statutaires des agents de la DGFIP.

La CGT appelle l'ensemble des agents et des cadres de la DDFIP des Hauts-de-Seine à continuer à se mobiliser pour contrer cette politique de suppressions d'emplois, contradictoire au statut et néfaste au service public !

A la suite de la déclaration, la CGT Finances Publiques a remis les 700 premières signatures de la pétition intersyndicale, qui continue de circuler dans les services, demandant l'annulation du plan de suppressions d'emplois.

Le Directeur départemental, en réponse aux déclarations liminaires, a déclaré être conscient des difficultés rencontrées tout en ajoutant qu'il ne fallait pas les exagérer. Malgré tout, il n'est pas ignorant de la situation de stress de certains agents et précise qu'elle fait partie de ses préoccupations, nous informant qu'une réunion avec les chefs de service s'est tenue la veille et avait abordé le sujet avec le médecin de prévention.

Le Directeur départemental a reconnu que les suppressions d'emplois ne sont pas compensées, en totalité, par des gains de productivité. Cependant, selon lui, il n'est pas question d'abandonner des missions, il n'est pas possible de faire de nouvelles réorganisations tant que la fusion n'est pas achevée, il faut donc trouver de nouvelles sources de gains de productivité :

- évolutions des méthodes de travail,
- mesures de simplification,
- formation, GEM (Groupes d'Expression Métiers)
- priorisation des tâches.

Le Directeur entend, donc, demander aux chefs de services et aux agents de regarder les processus de travail au quotidien et il estime qu'il y a encore beaucoup de marge de manœuvre. Mais il va également user de mesures de flexibilité en faisant appel aux EDRA et EMR et en renforçant leurs équipes.

Cependant nous avons connu et allons connaître, selon le Directeur, 2 ou 3 années difficiles avant de pouvoir se pencher à nouveau sur des réorganisations, dès 2012, gages de nouveaux gains potentiels dont nous savons qu'ils servent à justifier de nouvelles suppressions d'emplois.

La CGT est intervenue à plusieurs reprises, en prenant notamment des exemples concrets de la réalité vécue dans les services.

- l'**ORE** (Outil de Répartition des Emplois) qui répartit les suppressions d'emplois dans la filière gestion publique est un outil qui ne prend en compte qu'une partie des charges, qui plus est, sur des années antérieures. Ce qui pose un réel problème notamment pour les créances non fiscales dont les prises en charge sont très aléatoires d'une année sur l'autre (amendes, produits divers, créances locales...).
- La **priorisation des tâches** est déjà une altération de nos missions. Quelles sont les missions prioritaires ? L'accueil ? la gestion ? Pour nous, toutes les missions doivent être accomplies avec les moyens correspondants.
- Les **réorganisations de services** (suppressions de structures) ne peuvent être la solution. Nos missions de service public exigent de nous une présence de proximité, avec des moyens à la hauteur des besoins sociaux.

Nous avons, également, précisé que l'exercice des missions ne saurait être réduit aux indicateurs et fait état des difficultés rencontrées au quotidien : persistance des difficultés CDI-CDIF, manque drastique de géomètres, dans les SIE, augmentation des charges avec, entre autre la réforme de la taxe professionnelle, explosion de l'accueil dans tous les services de proximité (SIP, CDI, Recettes Municipales, Trésorerie Amendes, Trésoreries Impôts, Municipales et mixtes...).

Dans ce contexte, notre direction est parmi les plus touchées avec 4% de suppressions d'emplois en un an. A ce rythme, on peut s'interroger sur son devenir.

Nous avons interpellé le Directeur sur les discordances entre les chiffres annoncés lors du CTPC et les chiffres présentés au niveau local. Nous n'avons obtenu aucune réponse.

Nous avons également relevé que le renforcement des EDRA et EMR en prélevant sur les services ne constitue pas une solution.

Face à la Direction qui minimise la situation dégradée des services, la délégation CGT est ré-intervenue en faisant état des témoignages tirés des cahiers revendicatifs qui circulent actuellement dans les services.

Un agent SIE : *« Selon les statistiques en septembre nous étions 3,95 B, en octobre 4,71 B sur un effectif de 9 B. Cette situation pose des problèmes pour les congés et sur le plan du travail c'est critique. La charge de travail ne cesse d'augmenter (auto-entrepreneurs, GESPRO, Contribution Economique Territoriale, mensualisation des demandes de remboursement de crédits de TVA...) ».*

Un agent CDI : *« Nous sommes, en principe, 1 B et 3 C. Le B est absent depuis plusieurs mois, remplacé par un EDRA. Un poste C a été supprimé et 1 agent est en congé parental. Nous sommes 1 B et 1 C pour faire tout le travail. »*

Un agent SIP : *« Quand j'ai commencé comme agent en 1998, nous avions 1 800 dossiers par agent. Aujourd'hui, chaque agent doit gérer 3 200 dossiers quand tout le monde est à son poste. Or, nous sommes confrontés à un sous-effectif chronique. »*

PEUT-ON CONTINUER COMME ÇA ????

A ce stade, la délégation CGT a demandé au Directeur de renoncer à ses projets :

- le transfert des IFER (Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux) à la Direction sans le renfort en personnel correspondant,

- la délocalisation des brigades de Montrouge à Sceaux et de Boulogne à Issy les Moulineaux,
- de revoir les conditions de scission du CDI de la Défense (transfert des charges sans les effectifs),
- l'assignation des dépenses de la Cour d'Appel de Paris sur la DDFiP sans les créations d'emplois correspondant,

Et, de renoncer à l'ensemble du plan de suppressions d'emplois 2011, de garantir les conditions de travail de ses agents et de ses cadres et de défendre le service public à l'utilisateur.

Après avoir qualifié «d'insupportable» la description de la réalité du terrain, le Directeur a voulu clore la discussion en déclarant que son projet était terminé, les suppressions d'emplois sont incontournables. Nous avons demandé une interruption de séance, à laquelle s'est associée la délégation FO.

Nous avons repris la séance en donnant lecture de la déclaration suivante :

« Les délégations CGT et FO rappellent qu'elles sont mandatées par déjà plus de 700 signatures d'agents de tous grades pour demander l'annulation du plan de suppressions d'emplois dans la DDFIP 92. Les délégations constatent que la direction reste sourde aux préoccupations des personnels et rejette l'ensemble des demandes présentées sur toutes les questions à l'ordre du jour du CTP. Cette situation nous est insupportable et nous ne pouvons accepter que le CTP soit une chambre d'enregistrement. Dans ces conditions, les délégations CGT et FO décident de quitter la réunion. »

Pour seule réponse, le Directeur a mis personnellement en cause notre secrétaire départemental, Philippe GEOFFRE, en lui reprochant de mettre en avant ses intérêts personnels au travers de son opposition au transfert de sa brigade. **C'est absurde et inadmissible.**

La CGT a porté les revendications de tous les agents, d'où qu'ils viennent, quel que soit leur service, quel que soit leur grade.

Une telle réaction confirme le bien-fondé de notre décision de quitter la séance. **Manifestement, la Direction ne supporte pas la contradiction et en est réduite à l'attaque personnelle.**

Les suppressions et les vacances d'emplois créent une situation critique dans les services. Le plan de 104 suppressions d'emplois en 2011 met en péril les conditions de travail des personnels et les missions.

Le refus de l'administration de prendre en compte nos revendications légitimes n'est pas acceptable.

La CGT appelle les collègues à poursuivre la rédaction des cahiers revendicatifs, à se réunir dans les services pour décider des suites à donner.

La délégation CGT

**Carole LAFON
DDFiP NANTERRE**

**Catherine MARTIGNE
SIE BOULOGNE NORD**

**Gislhaine MASONI
CDI ST CLOUD**

**Anne GIRAUDON
DDFiP NANTERRE**

**Philippe GEOFFRE
BDV MONTRouGE**

**Luc BENOIT
CFP NANTERRE**

**Maximilien FAURE
EDRA SEVRES**

**Philippe KERGOAT
TP AMENDES**

**Brigitte SASSOU-MESSAN
DDFiP NANTERRE**

**Benoît ROGUES
SIP NANTERRE 1**

**Brigitte COGNIET
BDV SEVRES**